



Rapport d'activité

2003

2004

«Lire et Faire Lire a besoin de beaucoup de cœurs assemblés » ...

Sommaire

1.	Rapport moral du Président Pascal Guénée.....	3
1.1.	Le bureau	3
1.2.	L'équipe.....	3
1.3.	Nos projets pour l'avenir	4
1.4.	Le réseau.....	4
2.	Rapport d'activité 2003-2004 :.....	6
2.1.	Lire et faire lire en France	6
2.2.	Evolution des inscriptions des bénévoles	6
2.3.	Evolution des effectifs des sites éducatifs	9
2.4.	Financements	13
3.	Bilan des actions et perspectives de développement	17
3.1.	Réunions régionales.....	17
3.2.	Groupes de travail.....	20
3.3.	Partenariats	25
3.4.	Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire	27
3.5.	Synthèses et perspectives	28
4.	Lire et faire lire dans l'espace francophone.....	30
4.1.	Québec	30
4.2.	Monaco	33
4.3.	Suisse	33
	Annexe.....	34
	« Le livre, outil intergénérationnel » : Compte-rendu de la conférence organisée lors du Bilan national 2004.....	32

1. Rapport moral du Président Pascal Guénée



Depuis maintenant cinq ans notre association développe le programme Lire et faire lire dans tout le pays et au delà de nos frontières. Après avoir connu une très forte croissance, celle-ci se poursuit à un rythme moins soutenu. C'est un point positif car nous pouvons mieux accompagner nos coordinateurs départementaux quand, par le passé, notre fort développement entraînait un certain nombre de dysfonctionnements.

Nous arrivons à une période de maturité et le travail accompli fait de Lire et faire lire un acteur essentiel dans le domaine de la lecture et du lien entre les générations, reconnu par tous.

1.1. Le bureau

Nos instances ont bien fonctionné et le bureau s'est réuni régulièrement au siège pour suivre les activités de l'association. Le courrier électronique permet de joindre chacun rapidement et de bien faire circuler l'information. Ce suivi régulier est très important car les événements survenus dans la période, notamment la défection de notre partenaire Tati, ont montré qu'il nous fallait souvent réagir vite. Mais si nous manions l'email avec aisance, notre site Internet n'est toujours pas le vecteur de communication qu'il se devrait d'être. C'est un chantier qu'il nous faudra mener à bien durant cette année.

1.2. L'équipe

Cette année aura aussi été celle du départ de Géraldine CLERC qui, après avoir assuré les fonctions de déléguée générale de notre association depuis sa création, a souhaité orienter différemment sa carrière professionnelle. Que Géraldine soit ici remerciée pour l'excellent travail fourni au fil de ces années.

C'est toujours un moment délicat quand une association doit remplacer une personne qui l'a accompagnée depuis le début, et c'est maintenant à Laurent PIOLATTO que revient la tâche de porter et de développer au quotidien Lire et faire lire. Nous pensons qu'il saura donner toute son expression à notre association.

Nous avons également procédé récemment au recrutement d'Alexandra BARTHE à l'un des emplois jeunes laissé vacant depuis plusieurs mois. Notre équipe, avec Julie Walk en charge de la communication, est maintenant au complet et les rôles de chacun ont été redéfinis avec soin. Nous devons garder à l'esprit que ce dispositif emploi jeune connaîtra bientôt son terme et que nous devons impérativement trouver les ressources pour garantir à moyen terme ces emplois, indispensables au bon fonctionnement de Lire et faire lire.

1.3. Nos projets pour l'avenir

Le contrat rompu par Tati a montré que notre financement était encore fragile. Nous avons pu réagir à temps et passer ce moment difficile grâce à nos réserves mais nous avons probablement insuffisamment anticipé cette situation.

Le financement est pour nous, comme pour toute association, le point fondamental sans lequel nous ne pouvons développer d'action. Même si les sommes recherchées sont modestes au regard du formidable travail accompli par les bénévoles sur tout le territoire, il n'est pas sain que notre pérennité financière soit encore si fragile. Il conviendra donc de mettre en place le maximum de financements pluri annuels, afin de ne pas devoir sans cesse recommencer la recherche de nouveaux mécènes. De même nous ne pouvons pas à la fois approcher les dix mille bénévoles et ne pas faire appel aux dons. Le paradoxe actuel est que plus nous avons de bénévoles, plus nous générons de frais fixes, notamment par l'édition et l'envoi des cartes, vignettes et du bulletin de notre association. Et ce, sans voir augmenter nos ressources. Nous devons donc plus que jamais diversifier les voies de notre financement, tout en garantissant notre indépendance et la liberté de notre action. En nous appuyant, à terme, de façon équilibrée sur les mécènes, les subventions et les dons, nous devrions garantir cette pérennité. D'autres pistes méritent sans doute d'être suivies, notamment celle de la participation des éditeurs à notre financement, probablement par le biais de leurs instances collectives.

1.4. Le réseau

Sur le terrain, notre mission est d'encore mieux accompagner notre réseau dans ses recherches de moyens et de financements. Il existe de grandes différences entre les départements ; certains assurent le développement du projet en s'appuyant sur des partenaires locaux et des collectivités territoriales ; d'autres rencontrent de plus grandes difficultés. Le bureau national se doit de transférer les savoir-faire des uns aux autres afin que chacun puisse trouver les ressources dont il a besoin. Nous poursuivons l'objectif de développer un fonds de soutien aux projets locaux, tout en réaffirmant qu'en aucun cas la mission du bureau national n'est de se substituer aux départements dans leur recherche de financements.

Il reste aussi à apprendre à mieux savoir utiliser le potentiel des bénévoles inscrits ou sympathisants de Lire et faire lire. Retraités, ils ont tous eu des expériences durant leur vie professionnelle qu'ils peuvent probablement mettre à la disposition des associations locales, tant pour la recherche de financement que pour un appui à la coordination du programme sur le terrain. Dans cette période difficile pour le mouvement associatif, où les emplois jeunes disparaissent, il faut encore et toujours plus s'appuyer sur le bénévolat.

Enfin 2004-2005 doit être pour nous l'année où nous devons engager une nécessaire réflexion sur une possible évolution statutaire. Nous-nous devons de prendre en compte l'existence des associations locales dont la création s'est faite, par le passé, sans réel contrôle de notre association. Il en est de même à l'international où, si les créations ont été mieux maîtrisées, nous n'avons pas toujours une bonne vision de ce qui se passe dans ces

autres pays. Certains exemples montrant même que d'aucuns sont tentés d'utiliser notre savoir faire sans même faire référence à notre action.

Quel contrôle de ces structures ?, Quelle représentativité du local au national ?, Quelle représentativité de nos bénévoles ? Autant de questions que nous devons nous poser si nous voulons faire vivre et prospérer notre projet.



2. Rapport d'activité 2003-2004 :

2.1. Lire et faire lire en France

87 départements en 2002, la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion et l'ensemble du territoire métropolitain à une exception près en 2003.

En 2004, Lire et faire lire est désormais présent partout puisque la Lozère vient de nous rejoindre. Mathieu Siorat, animateur des actions lecture à la Ligue de l'enseignement de la Lozère portera le programme dans ce département.

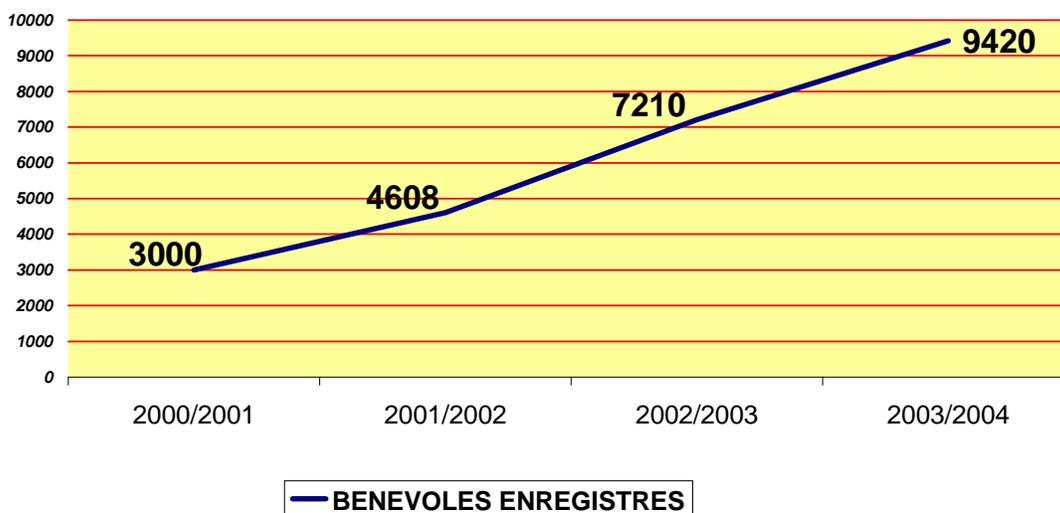
Sur la base d'un questionnaire de bilan départemental rempli par la quasi totalité des coordinateurs, nous pouvons rendre compte de la situation de Lire et faire lire en France en 2004 (*chiffres arrêtés au 30 juin 2004*).

Grâce à ces données, nous pourrons ensemble déterminer notre mobilisation par région. Il y a des départements où indéniablement nous pouvons progresser. A nous de nous en donner les moyens.

2.2. Evolution des inscriptions des bénévoles

Cette année encore nous avons enregistré une croissance de 23,46 % avec l'inscription de 9420 bénévoles. Soit 2210 lecteurs de plus qu'en 2002-2003.

Evolution des inscriptions des bénévoles

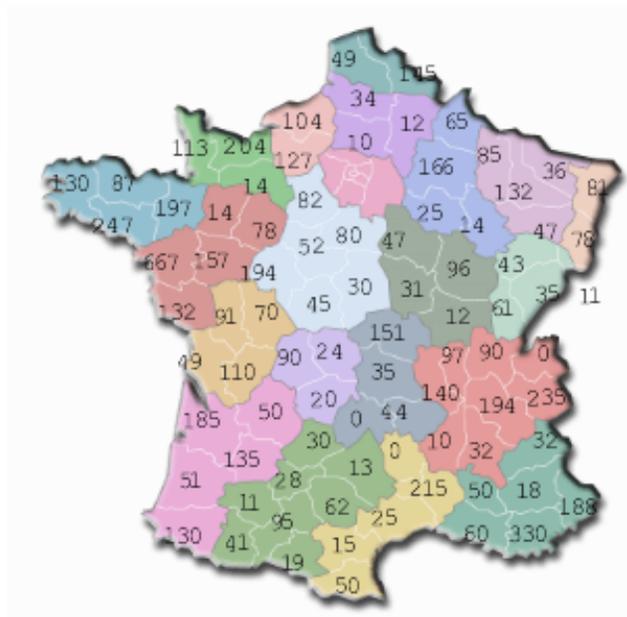


2.2.1. Cartographie des bénévoles de Lire et faire lire et faire lire

La carte visualise département par département la présence des bénévoles lecteurs. On note une grande disparité d'un département à l'autre. Pour certains, l'action Lire et faire lire est engagée depuis plusieurs années, pour d'autres l'expérience est nouvelle. Nul doute aussi que les conditions de mise en œuvre soient déterminantes et qu'il y a un lien direct entre la disponibilité des coordinateurs pour Lire et faire lire et les résultats chiffrés.

CARTE DES BENEVOLES

<u>75 Paris</u>	567	<u>971 Guadeloupe</u>	?
<u>77 Seine et Marne</u>	153	<u>972 Martinique</u>	27
<u>78 Yvelines</u>	318	<u>974 R union</u>	20
<u>91 Essonne</u>	102		
<u>92 Hauts de Seine</u>	300		
<u>93 Seine Saint Denis</u>	53	<u>MONACO</u>	68
<u>94 Val de Marne</u>	200	<u>QUEBEC</u>	60
<u>95 Val d'Oise</u>	303	<u>SUISSE</u>	120

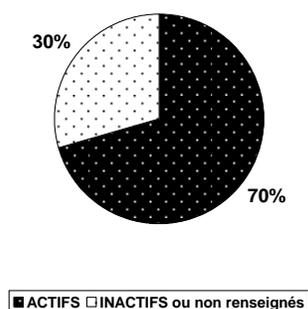


2.2.2. Statuts des bénévoles

Parmi ces bénévoles, les questionnaires traités permettent d'en identifier 6 637 affectés à une école. Pour les 2 783 restants, nous ne sommes pas en capacité de préciser leur statut : non affectés à une école ou autre. Cette donnée est suffisamment importante pour que nous nous y intéressions de manière plus précise dans l'évaluation de 2004-2005.

Nous avons à faire face à une demande réelle de bénévoles et nous ne trouvons pas toujours les partenariats nécessaires pour les accueillir. D'où la nécessité de se mobiliser pour convaincre encore plus d'enseignants d'ouvrir les portes de leurs écoles.

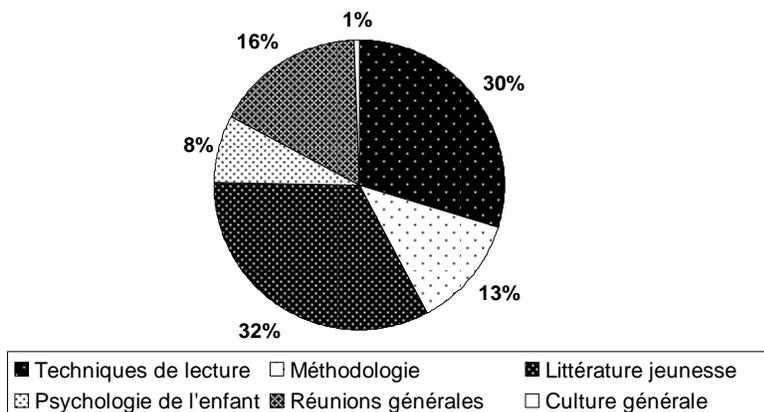
Statuts des bénévoles



2.2.3. Formation

La formation des lecteurs bénévoles est un élément important du travail des coordinateurs. Pour nos partenaires, c'est un gage de la qualité de nos interventions. Sur quelque 300 formations déclarées pour 3400 bénévoles, 62% ont pour sujet la connaissance de la littérature jeunesse et les techniques de lecture. Sans faire des bénévoles des professionnels, Lire et faire lire a le soucis de leur donner les informations sur l'actualité de l'édition et leur faire partager les techniques des bibliothécaires mais aussi des comédiens, la lecture à voix haute ne s'improvisant pas.

Thématiques des formations
(310 séances déclarées)

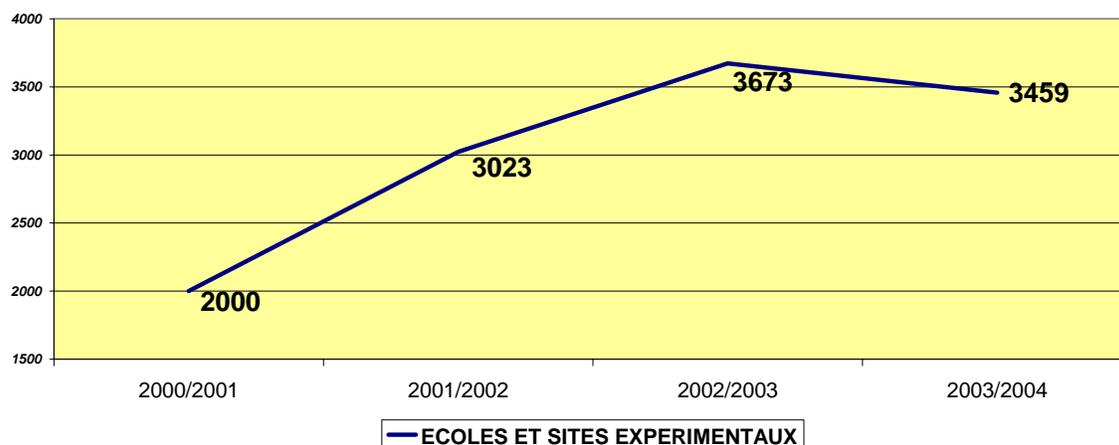


2.3. Evolution des effectifs des structures éducatives d'accueil

Du côté des sites accueillant Lire et faire lire, nous avons cette année distingué les écoles des autres lieux éducatifs que nous qualifions d'expérimentaux : centres de loisirs, crèches, hôpitaux, centres d'hébergement et collèges.

Nous comptabilisons ainsi en 2004, 3331 écoles et 128 « sites expérimentaux ».

Evolution de la participation des structures éducatives d'accueil

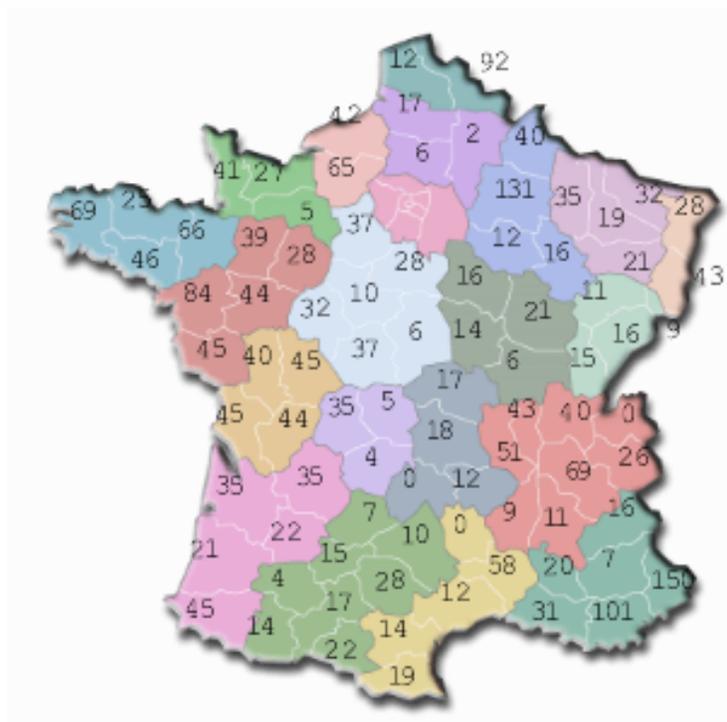


2.3.1. Cartographie des écoles

Sur la carte figure le nombre d'écoles par département.

CARTE DES ECOLES

<u>20 A Corse du Sud</u>	7		
<u>20 B Haute-Corse</u>	0		
<u>75 Paris</u>	249	<u>971 Guadeloupe</u>	?
<u>77 Seine et Marne</u>	51	<u>972 Martinique</u>	10
<u>78 Yvelines</u>	120	<u>974 R union</u>	7
<u>91 Essonne</u>	35		
<u>92 Hauts de Seine</u>	44		
<u>93 Seine Saint Denis</u>	25	<u>MONACO</u>	9
<u>94 Val de Marne</u>	80	<u>QUEBEC</u>	13
<u>95 Val d'Oise</u>	60	<u>SUISSE</u>	25

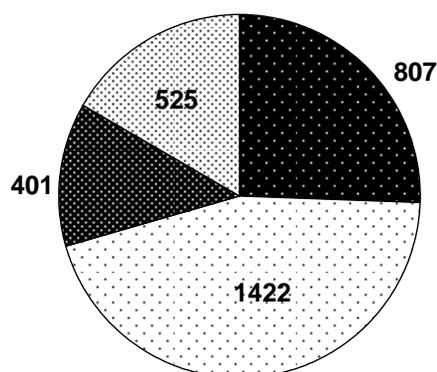


En 2002-2003, nous signalions que 14 % des écoles étaient situées en ZEP et que dans 9 % des cas, Lire et faire lire était intégré dans un Contrat Educatif Local. Nous ne pouvons vous donner ces indications sur la base des questionnaires traités cette année mais ce sont des chiffres qui nous paraissent intéressants et nous re-questionnerons le réseau sur ces thèmes, le positionnement de Lire et faire lire dans les P.E.L. (Politique éducative locale) étant important pour l'avenir du programme.

Lire et faire lire est un programme qui touche 42,68 % des écoles en zone urbaine contre 24,2 % en milieu rural, 12 % en zone suburbaine et 24,9 % non précisés.

Répartition géographique des écoles

(90 départements déclarants)



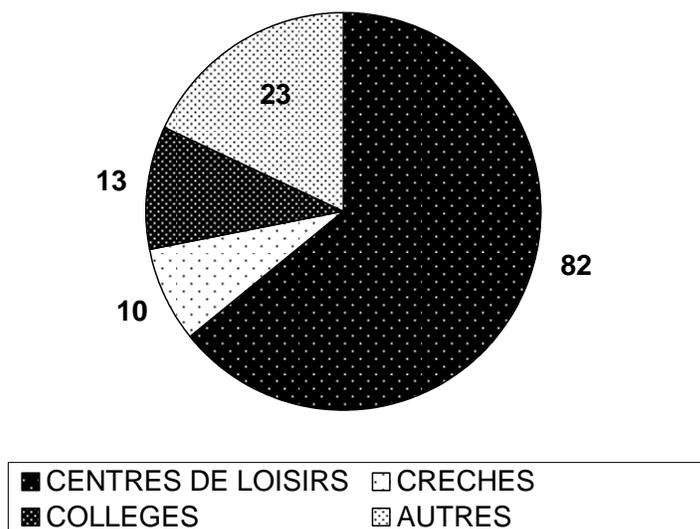
■ ZONES RURALES □ ZONES URBAINES ■ ZONES SUBURBAINES ▨ Non précisé

2.3.2. Les sites expérimentaux

Ils sont représentés par 7,81 % de crèches, 10,15 % de collèges et 64% de centres de loisirs.

Cette ouverture sur d'autres sites que l'école élémentaire questionne suffisamment les bénévoles et les coordinateurs pour qu'à l'occasion des réunions régionales qui ont eu lieu en janvier-février, il ait été demandé que l'on rediscute des chartes de Lire et faire lire.

Sites expérimentaux
(43 départements déclarants)



2.4. Financements

2.4.1. Association nationale

L'association nationale Lire et faire lire est une cellule de communication, de promotion, de coordination et d'animation du réseau.

Le financement est assuré par des subventions de l'Etat (Ministère de l'Education nationale : 100 000 euros en 2004), les conventions Emploi jeunes, le mécénat d'entreprise (110 000 euros en 2004).

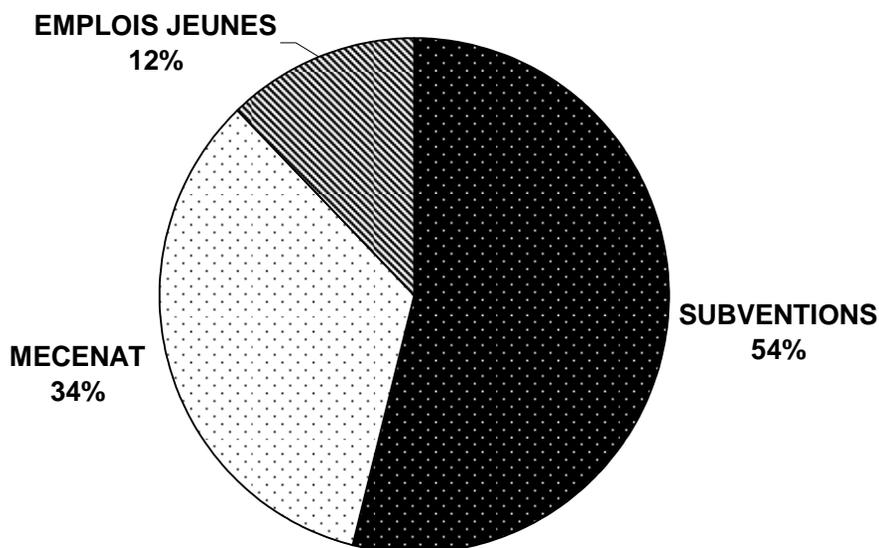
Chaque année depuis 2001, les comptes de Lire et faire lire sont certifiés par un Commissaire aux comptes, le cabinet Mazars.

Celui-ci a établi que le patrimoine de Lire et faire, en progression, s'élevait à 121 357 euros au 31 12 2003. Le fonds de roulement est de 119 000 euros.

L'association manque de réserves financières et il nous faut faire appel aux donateurs pour assurer le développement de notre activité. L'objectif est de renforcer nos fonds propres.

Structure des ressources

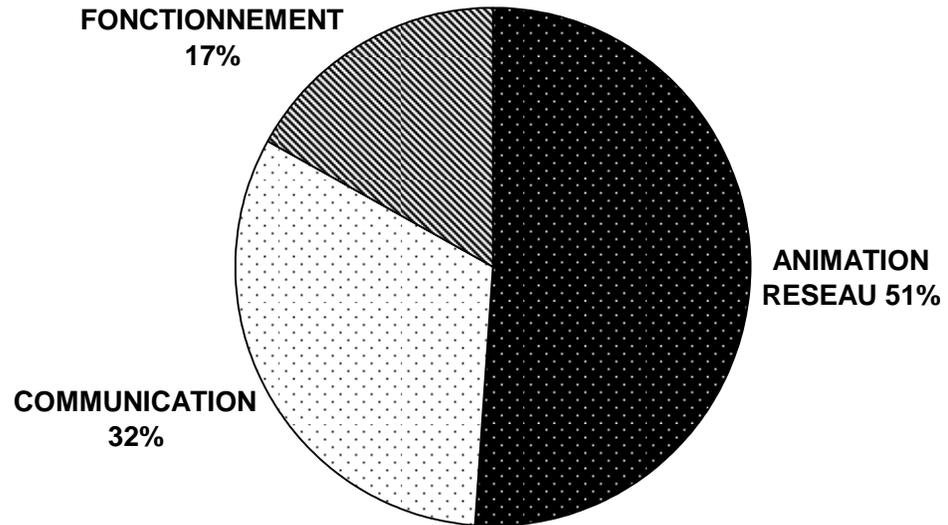
(214 KE, resultats 2003)



L'association est financée à 54 % par des subventions par nature susceptibles d'être remise en cause chaque année. Il importe de diversifier ses ressources en développant le produit des dons afin d'assurer sa pérennité et garantir son indépendance.

Structure des charges

(192 KE, résultats 2003*)



Nous présentons les charges en 3 rubriques : les dépenses de communication, les dépenses d'animation du réseau, les dépenses de fonctionnement (frais de gestion administratif, amortissement de matériel informatique, frais postaux non affectés...)

Nous avons affecté les salaires et frais généraux aux activités auxquelles ils sont liés afin d'avoir une bonne représentation de la répartition des dépenses de la structure.

**22 KE sont affectés en dotation aux amortissements et en fonds de réserve.*

2.4.2. Coordinations départementales

Le budget consacré au programme Lire et faire lire dans chaque département comprend les financements extérieurs et la mise à disposition de moyens (salariés, locaux, matériel et services) par les UDAFS et fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement. Cette valorisation d'apports n'a pas été établie en 2003-2004 et devra être intégrée dans le bilan 2004-2005.

Toutefois nous disposons d'une estimation du temps consacré à la coordination du programme dans les départements.

Les coordinateurs consacrent à la coordination du programme **en moyenne** 3 h 43 min par semaine.

Des bénévoles peuvent les aider dans certains départements à hauteur **en moyenne** de près d'une heure par semaine.

En additionnant l'ensemble des temps de travail **déclarés**, on chiffre à 1 000 heures par semaine le temps consacré dans les départements à la coordination le programme Lire et faire lire.

En ce qui concerne les financements extérieurs des actions menées dans les départements, nous nous sommes basés sur certaines déclarations détaillées des coordinateurs (49).

40 % des financements sont obtenus auprès des collectivités territoriales ;

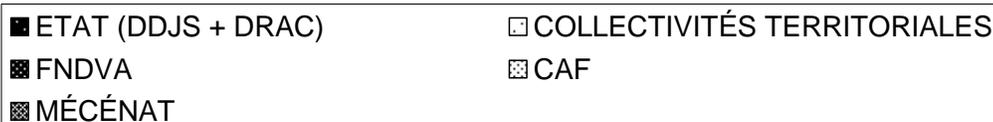
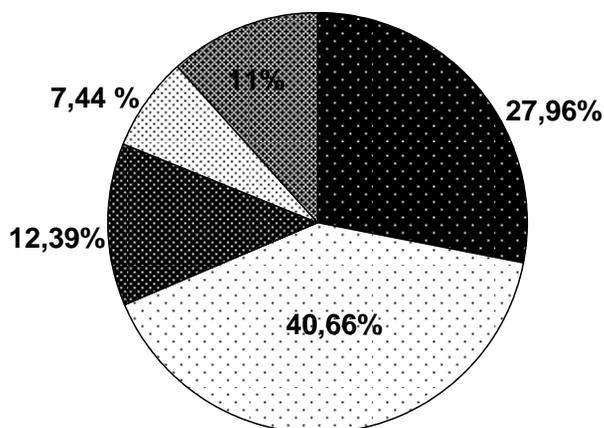
28 % auprès de l'État (DDJS (directions départementales de la jeunesse et des sports) et DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) ;

12 % auprès du FNDVA (Fonds national pour le développement de la vie associative) ;

11 % par le mécénat.

Financements extérieurs

(49 départements déclarants)



L'ensemble des **financements recueillis par les coordinations départementales** pour le programme Lire et faire lire est évalué à 200 000 euros pour 2003-2004.

En moyenne, chaque département concerné reçoit :

- de l'État (DDJS, DRAC) 1 940 euros ;
- du FNDVA (Fond National de Développement de la Vie Associative) 2 647 euros (9 départements sont concernés) ;
- de la CAF (Caisse des allocations familiales) 3 575 euros par département (4 concernés) ;
- des collectivités territoriales 2002 euros (29 départements) ;
- des mécènes 1 762 euros (12 départements).

3. Bilan des actions et perspectives de développement

3.1. Réunions régionales

Deux ans après Bordeaux, Nancy, Paris, St Brieux et Valence, quelque 129 représentants de 68 départements ont participé en janvier et février aux secondes réunions régionales. Elles étaient organisées à Nîmes, Ouistreham, Paris, Strasbourg et Toulouse. Des occasions privilégiées de débattre de Lire et faire lire dans les dispositifs éducatifs locaux et en direction des publics à besoins spécifiques.

La confrontation des expériences avait été suffisamment enrichissante lors des premières réunions organisées en 2002 pour que nous ayons tous envie de renouveler l'exercice. Aussi c'est avec enthousiasme qu'ont été programmés les rendez-vous de février avec pour thèmes de réflexion les dispositifs éducatifs locaux (Politique éducative locale (P.E.L.), Contrat éducatif local (C.E.L.) et l'intervention des bénévoles au collège ou auprès d'enfants et de jeunes aux besoins spécifiques (enfants à l'hôpital, gens du voyage...).

« Nous sommes attachés à ces réunions », explique Marcel Fresse, représentant de l'UNAF au bureau national de Lire et faire lire. « Ce sont des réunions qui nous permettent d'entendre et de voir ce qu'il y a de mieux pour l'association. » Cyril Seassau de la Ligue de l'enseignement complète : « Ces réunions sont un commencement, nous pouvons les poursuivre par des groupes de travail ... On y voit ce dont on a réellement besoin sur le terrain. »

3.1.1. PEL, CEL...

« Nous ne pouvons imaginer Lire et faire lire déconnectée des autres dispositifs d'accompagnement scolaire », avance Philippe Guez, vice-président de la FOL 75. Cette préoccupation, les représentants du Maine-et-Loire la partagent puisqu'ils ont demandé aux coordonnateurs des CEL de leur région d'inscrire Lire et faire lire dans ces dispositifs. « L'intérêt c'est une mise en cohérence, cela donne plus de sens à nos interventions. » En Gironde, la Ligue de l'enseignement propose l'intervention de Lire et faire lire lorsqu'un CEL est envisagé dans une localité. « Avec ces dispositifs, on annonce aux bénévoles qu'ils ne sont pas tout seuls. Il y a un travail en équipe intéressant. »

A Strasbourg, on notera que c'est à l'initiative des directeurs d'école que l'association est entrée en contact avec les CEL. « Lire et faire lire n'avait pas forcément besoin des CEL pour fonctionner mais cela donne plus de visibilité à l'action des bénévoles. »

Toutefois l'articulation entre les différents dispositifs ne va pas toujours de soi et à Ouistreham, on souligne que les dispositifs PEL sont contraignants alors que les bénévoles inscrivent leur démarche dans l'immédiateté et l'affectif proche. Danielle Beauvier (Nancy) dit « la nécessité d'affirmer dans les négociations avec les partenaires les principes de l'association dont le respect du plaisir des bénévoles à intervenir et l'engagement des enfants ! »

Reste aux coordinateurs à faire correspondre les besoins des territoires et l'offre des bénévoles !

« Ces dispositifs permettant d'obtenir des financements non seulement pour la formation des bénévoles mais également pour le travail de coordination, cela n'est d'ailleurs pas sans intérêt pour l'ensemble du programme Lire et faire lire », fait remarquer France Picard (UNAF). Des opportunités bien comprises dans l'Eure-et-Loir, Damien Mesnil notant également l'intérêt des CEL pour faire intervenir Lire et faire lire hors du temps scolaire et particulièrement dans les centres de loisirs.

3.1.2. Publics à besoins spécifiques

Aucun doute, la compétence des bénévoles de Lire et faire lire est aujourd'hui reconnue. De ce fait, nombreuses sont les structures à les solliciter pour intervenir hors de l'école primaire. Ainsi à Pauliac (Gironde) 70 élèves de 6e et 5e s'inscrivent pour écouter les bénévoles lire entre midi et 14 heures et une bibliothécaire développe l'action culturelle parce que l'intervention de l'association lui a donné l'envie de faire participer les familles ; en Seine-et-Marne, de plus en plus de bénévoles interviennent dans un institut spécialisé pour polyhandicapés de 4 à 12 ans ; en Charente ce sont quatre pensionnaires d'une maison de retraite que les coordinateurs de l'UDAF transportent dans un IME pour des lectures aux enfants et d'autres bénévoles reçoivent les enfants du voyage que leur adresse un enseignant ; à Nîmes, Marcelle partage le repas des familles d'enfants nouvellement arrivés en France (des ENAF dans le langage administratif !) après avoir lu les contes africains et arabes et propose 1h30 de lecture par semaine à de jeunes trisomiques...

Au vu de cette multiplication d'initiatives, il semble toutefois nécessaire de veiller aux conditions d'intervention des bénévoles et plusieurs participants à ces rencontres régionales ont souligné la nécessité de reconsidérer la charte de l'association. L'idée d'un groupe de travail a bien émergé. L'utilité de ces rencontres est confirmée !

3.1.3. Les acteurs de ces rencontres

Les équipes des villes d'accueil :

- Caen-Ouistreham : Jean-Pierre Clet (Lire et faire lire Calvados), Anne Viel (UDAF), Loïc Lagarde (Ligue de l'enseignement)
- Nîmes : Frédérique Bernard-Saez (UDAF)
- Paris : Michèle Bauby-Malzac (Ligue de l'enseignement), Marcelle Bernon (UDAF)
- Strasbourg : Isabelle Minery (Ligue de l'enseignement), Elisa Terrier (UDAF)
- Toulouse : Jenny Soulard (Ligue de l'enseignement), Maryse Glaudieres (UDAF)

Les intervenants :

- Caen-Ouistreham : Véronique Thieblemont (Jeunesse et sport), Isabelle Guillotin, Thierry Jugant (coordinateurs CEL), Marie-France Pointeau, Claude Wagner (bibliothécaires),
- Nîmes : M. Lalande (Jeunesse et sport), J-P Vazia (CAF), M. Arpinon, M. Belouli, Mme André, Mlle Cassagnol, Marie-Luce Mareiche

- Paris : Marie-Thérèse Blin (CNAF), Luc Geraudi (Politique de la ville), Marie-Christine Vincenot (coordinatrice CEL)
- Strasbourg : Céline Scolari (Jeunesse et sport), Agnès Denu (coordinatrice CEL)
- Toulouse : Bernard Olivier (Jeunesse et sport), Catherine Piet (Ligue de l'enseignement), Martine Mouras (bibliothécaire), Josette Vigo (REEL).

Au titre de l'association nationale Lire et faire lire, ont participé à ces rencontres régionales : Géraldine Clerc et Laurent Piolatto, délégué général, Marcel Fresse, représentant de l'UNAF, France Picard, représentante suppléante de l'UNAF, Cyril Seassau, représentant suppléant de la Ligue de l'enseignement, Julie Walk, chargée de communication.

3.2. Groupes de travail

La journée de bilan national du 16 juin a été l'occasion de réactiver les groupes de travail. Un responsable par groupe est chargé de son animation. Les résultats des travaux seront présentés début 2005.

3.2.1. La Charte de Lire et Faire Lire

Les sites, jusque-là considérés comme "expérimentaux", occupent actuellement une part grandissante dans le dispositif. Il convient donc de les intégrer au programme de Lire et Faire Lire. De ce fait, deux premières décisions ont été prises:

Pour aller dans le sens constaté de la diversification des sites, il est conseillé d'utiliser l'expression "structure éducative d'accueil" (au lieu du terme "école").

Ensuite, plutôt que de réécrire deux chartes, le choix s'est porté sur un système de conventionnement, déjà souvent utilisé dans les départements concernés.

Cependant, la systématisation des modalités de fonctionnement entraîne la nécessité de remanier la charte.

Quelques questions se posent alors :

Faut-il recommander le temps périscolaire ? Les bénévoles sont-ils complètement libres de leurs choix d'ouvrages ? Qui désigne les enfants ? etc.

Restent ouverts à la discussion des sujets tels que la recommandation d'une certaine durée, d'un moment, d'une fréquence, de la taille du groupe (etc.).

En tout état de cause, il a été convenu que :

La charte doit réaffirmer le but de notre action, en insistant notamment sur la notion de plaisir.

Un "chapeau" précisera les modalités de fonctionnement incontournables (TOUS les enfants doivent être concernés et VOLONTAIRES, le choix des livres doit se faire en CONCERTATION etc.)

Il est important de travailler sur les mots afin qu'ils aient le même sens pour tous.

3.2.2. Les statuts des associations locales

En étudiant de manière approfondie les différents statuts déposés par les associations présentes sur le territoire national, il est apparu que quatre types existent :

- Celles créées conjointement par les UDAF et les FOL, afin de faciliter l'organisation et le financement de *Lire et Faire Lire*. Ex.: le Calvados.
- Celles qui, à l'échelon local, n'intègrent pas, au sein de leurs Conseils d'Administrations, les représentants des structures constitutives de *Lire et Faire Lire*. Ex.: Val de Reuil
- Celles montées par des lecteurs bénévoles très motivés voulant animer et partager leur engagement. Ex.: La Marne
- Celles qui agissent par délégation, tout en gardant leur propre raison sociale, mais intègrent notre programme à leur propre dispositif de lecture.
Ex. : L'EGPE (Nord, 59)

Pour le respect de l'éthique et des procédures de fonctionnement de notre programme, deux mesures sont à envisager :

- L'instauration d'un système de labellisation, de conventionnement.
- La participation obligatoire de représentants de l'UDAF et de la FOL concernées aux Conseils d'Administration de ces nouvelles associations.

N.B. : Les 11 associations sont les suivantes :

Associations "Lire et faire Lire" :

- Le Calvados (14)
- La Côte d'Or (21)
- L'antenne Val de Reuil (Eure 27)
- La Marne (51)
- La Loire (42)
- Le Plaisir de Lire (Nord, 59)
- L'Orne (61)
- Les Pyrénées-Orientales (66)
- Le Rhône (69)

Associations "partenaires" :

- L'ORPAB (Finistère 29)
- L'EGPE (Nord, 59)
- Réel (Tarn et Garonne 82)

Constatant la forte proximité qu'il existe dans ces deux questions que sont la charte et les statuts, il a donc été décidé la mise en place d'un seul et même groupe de travail pour la rentrée de septembre 2004, animé par Alexandra Barthe coordinatrice nationale de Lire et faire lire.

3.2.3. La mobilisation des acteurs locaux

Hélène Brus, du service culturel de la Ligue de l'enseignement du Morbihan et Damien Mesnil, de la Ligue de l'enseignement d'Eure-et-Loir, animent ce groupe de travail.

La mise en place du programme repose sur une demande locale et doit s'exercer dans le cadre d'un partenariat construit avec l'ensemble des partenaires concernés sur un territoire donné : enseignants, bénévoles, milieu associatif, collectivités territoriales. C'est l'ensemble de ces partenaires qu'il s'agit de mobiliser et de fédérer. Cette nécessaire démarche partenariale a pour objectifs :

- de satisfaire aux demandes et exigences des principaux protagonistes au cœur du dispositif (enseignants, bénévoles) ;
- de garantir la qualité, le développement et la pérennité du programme.

De ce point de vue, la mise en place des CEL (contrats éducatifs locaux) intéresse particulièrement Lire et faire lire. Au cours de ses précédentes réunions, le groupe de travail a décidé de créer une "boîte à outils", alimentée par les pratiques et les initiatives des coordinateurs départementaux, et un document leur permettant d'établir un diagnostic des ressources, des partenaires et des acteurs en présence et mobilisables sur leur territoire dans le cadre du programme Lire et faire lire. Un document "spécial formation" est également envisagé. Ces documents doivent être finalisés en prenant en compte les remarques des départements intéressés.

Cette mise en place du programme repose sur une demande locale. Dans quel cadre veut-on inscrire ce programme ? Quels sont les besoins ? Quels publics veut-on viser avec ce programme ? Quels acteurs locaux veut-on mobiliser ?

Ce groupe de travail permet de lister les différents acteurs du dispositif, les divers outils de diffusion pour mettre en œuvre le dispositif Lire et faire lire, selon trois types d'acteurs : l'éducation nationale, le milieu associatif et les collectivités locales :

- au niveau des collectivités : sont référencés les CEL, les chefs de projet, les médiathèques... ;
- au niveau de l'éducation nationale : les IEN (Inspecteurs de l'éducation nationale), les conseillers pédagogiques, les coordonnateurs ZEP, les RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté), les syndicats d'enseignants, les directeurs d'établissements scolaires... ;
- au niveau des associations et des partenaires éducatifs et culturels : les clubs ou associations de retraités, les associations péri ou extrascolaires, les associations de parents d'élèves, les bibliothèques associatives...

Les parents, autres acteurs locaux, peuvent être informés via les directeurs d'école.

Une fiche pratique d'évaluation départementale doit être élaborée sous la forme d'une fiche-type, qui évite ainsi une gestion trop lourde, adaptée ensuite pour chaque partenaire. Elle pourrait également servir pour la presse.

3.2.4. L'accompagnement des bénévoles

Monique Genton, de la Ligue de l'Enseignement de Charente, anime ce groupe de travail.

Un travail a déjà été effectué sur ce thème en 2002-2003 : des outils " guides " ont été élaborés et expérimentés localement. En parallèle à ces outils, d'autres stratégies d'accompagnement ont été éprouvées dans les départements.

Dans la double perspective de pérennisation et de développement du dispositif *Lire et faire lire*, il est opportun de mutualiser les expériences vécues, présentées avec leurs forces et leurs faiblesses, pour optimiser l'accompagnement des bénévoles et pour réfléchir aux moyens de sa mise en œuvre.

Le groupe de travail s'est proposé de questionner les fonctionnements actuels sur :

- le bénévole : quel engagement, quelle lecture, quelle reconnaissance ?
- le public : quelle interaction, quel partage ?
- les ancrages politiques, sociaux et culturels : spécificité et diversité, quelle implication ?

Après l'étape de l'installation, l'appropriation du système dans sa richesse et dans son organisation garantira le fonctionnement du dispositif dans la durée.

Le manuel de l'accompagnement va permettre de réactualiser les outils avancés. Nous allons tenter de redonner une méthode de travail pour croiser les pratiques, réfléchir aux difficultés de l'accompagnement, s'interroger sur le quantitatif, le qualitatif et la spécificité du contexte.

Nous allons questionner nos expériences, explorer les champs qui conditionnent nos actions et faire le choix d'un pilotage pour pérenniser nos actions.

Cette réflexion sur le plan général pourra se conduire aussi sur le plan régional.

Nous pouvons interroger l'aspect quantitatif selon cinq champs :

- Connaître le nombre de bénévoles, d'écoles car la variation du nombre est indicateur de bon fonctionnement.
- Interroger le contexte : Est-ce que cela relève d'une responsabilité unique, d'une co-responsabilité, d'un partage des tâches, d'une circulation de l'information opérationnelle, d'une qualité du lien efficace pour tisser des liens sur un réseau plus large ?
- Réfléchir sur la durée des actions car le facteur temps a une répercussion sur les énergies de chacun. La fréquence est également un élément à prendre en compte.
- Réfléchir sur la pertinence et le nombre des formations; leur qualité et leur diversité. Cela conditionne la qualité des lecteurs et renforce la motivation des bénévoles dans leur mission
- Pour être plus performant, réfléchir aux outils de gestion (sont-ils opérationnels ? Pour qui ?) et de communication.

Il faut utiliser tous les leviers de la communication pour permettre d'informer sur les actions et pour les valoriser. On peut par exemple interroger les médias, construire des plaquettes, revoir les encarts dans les plaquettes déjà existantes etc.

Concernant l'aspect qualitatif, différents champs sont aussi à travailler :

- Comment mesurer la reconnaissance des bénévoles ? Manager une équipe de bénévoles, c'est utiliser toutes les spécificités et les faire converger vers la même mission.

- Articuler les relations de proximité et les organiser : nous voulons des interrelations et des échanges. On veut installer, au-delà du plaisir, un rapport positif au livre dans des interactions à trois, entre le lecteur, l'enfant et le livre déclencheur d'émotion. On cherchera aussi, pour faire vivre le livre, à adapter la lecture au public par rapport aux tranches d'âge et aux lieux.
- Concernant l'ancrage socio-politique et culturel, nous devons organiser les participations, articuler les propositions et faire évoluer les demandes sur 3, 4 ou 5 ans.

Interroger l'outil de pilotage, mesurer le renouvellement des bénévoles, des sites, l'implication des relais et des référents, mesurer le renouvellement des partenaires, créer des outils d'évaluation, tels sont les objectifs pour trouver un fonctionnement qui corresponde aux besoins de chacun et qui soit le mieux adapté pour tous.

3.3. Partenariats

3.3.1. Astérix

Le développement des sources de financements utiles au développement de notre action, ainsi qu'à la formation des bénévoles, s'avère une des grandes priorités exposées par Alexandre Jardin et Pascal Guinée.

Pour ce faire, le "Fond de soutien aux projets locaux" promis l'année dernière, reste d'actualité, malgré le désistement de Tati.

Une nouvelle opération de partenariat a pu être mise en place. En effet, à l'occasion des 45 ans d'Astérix, le magazine *Lire* et les éditions Albert René nous associent à leur projet de hors-série tiré à 150 000 exemplaires, vendus en kiosques et chez France Loisirs.

A la rentrée paraît un album contenant cinq planches d'aventures inédites du plus célèbre des Gaulois, accompagnées d'une vingtaine de textes d'auteurs européens exposant leurs points de vue sur le héros. Eric-Emmanuel Schmidt doit également monter une pièce sur ce thème.

Un premier euro sera ensuite reversé par *Lire*, un second par France Loisirs, au profit de *Lire et Faire Lire*.

Nous tenions à remercier chaleureusement Albert Uderzo pour cette démarche et l'intérêt qu'il porte à notre action.

3.3.2. France Loisirs

Christine Mouchon, Directrice de la communication de France Loisirs a présenté lors du bilan national le développement du partenariat.

Quatre grandes mesures de partenariat ont donc été exposées:

- Le financement annuel des déplacements de dix à quinze auteurs
- Le don de vingt livres AU CHOIX pour chaque département. Ceux-ci pouvant servir aux bibliothèques, remises de prix, etc.
- La parution du titre vainqueur du Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire dans le catalogue du quatrième trimestre
- Le versement d'un euro sur le produit des ventes du hors-série d'Astérix.

Sur le modèle de l'opération montée avec La Joie par les livres (quatre à six titres sélectionnés par trimestre), une collection Lire et Faire Lire, comprenant les cinq ou six ouvrages les plus lus dans notre programme, pourrait également être mise en place. Le versement d'un pourcentage du prix de vente étant proposé à Lire et faire lire.

Enfin, France Loisirs souhaite être de plus en plus à l'écoute du réseau Lire et faire lire.

Afin de faciliter les rencontres et la bonne entente entre les coordinateurs de Lire et Faire Lire et les responsables de leurs 200 points de ventes, un listing des contacts possibles sera envoyé dans les deux sens.

Une lettre d'informations recommandant de nous accueillir au mieux doit également être diffusée en Intranet à tous leurs responsables.

Notons de plus, à titre d'information, que ce partenariat s'étend à présent en Suisse et au Québec.

3.3.3. Essilor/Optic 2000

La première année du partenariat a été consacrée à la sensibilisation du réseau des opticiens à Lire et faire lire.

Essilor et Optic 2000 ont en 2003-2004 largement communiqué sur le partenariat engagé avec Lire et faire lire.

Les deux partenaires ont édité des leaflets, des marque-pages, des présentoirs, des prospectus et des affiches pour les magasins et les cabinets d'ophtalmologistes.

En septembre 2003, campagne publicitaire dans 8 magazines féminins pour Essilor et 32 annonces presse pour Optic 2000.

Optic 2000 a consacré ses cartes de vœux 2004 à ce partenariat.

La volonté d'Essilor et Optic 2000 est d'informer leurs opticiens du programme Lire et faire lire et des besoins en recrutement de bénévoles en fonction des demandes des établissements scolaires.

Des opérations-pilote (venue d'écrivains, rencontres dans les magasins..) dans un certain nombre de villes moyennes ont été décidées en accord avec les coordinateurs Lire et faire lire.

3.4. Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire

Le Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire 2003-2004 a été remis à Michel Besnier pour son recueil : " *Le Rap des rats* ", aux éditions Motus lundi 8 mars, dans le cadre du Printemps des Poètes, à la Bibliothèque Nationale de France, par Pascal Guénée, président de l'association Lire et faire lire et Jean-Pierre Siméon, directeur artistique du Printemps des poètes.

Soixante lecteurs des écoles primaires de six départements (*les Alpes-Maritimes, l'Eure-et-Loir, les Hautes-Alpes, l'Isère, le Maine-et-Loire et Paris*) ont participé à la seconde édition de ce prix encadrés par les Fédérations départementales de la Ligue de l'Enseignement, les Unions Départementales des Associations familiales en partenariat avec le Printemps des Poètes.

Après avoir été initiés à la poésie jeunesse (citons par exemple Yves Béal, poète, qui est intervenu en Isère ou encore Édith Weber, professeur à l'IUFM de Guebwiller, dans le Haut-Rhin), ils ont, de novembre à février, lu aux enfants les titres en lice pendant leurs traditionnelles séances de lecture.

Cinq titres avaient été sélectionnés par un comité composé de professionnels, enseignants, bibliothécaires, libraires, poètes :

-« *On n'aime guère que la paix* » de Jean-Marie Henry, Alain Serres Nathalie Novi (Rue du Monde)

-« *Ces gens qui sont des arbres* » de David Dumortier (Cheyne Éditeur)

-« *Le rap des rats* » de Michel Besnier (Motus)

-« *Les mots d'Alice* » de Jacqueline Saint-Jean (Le Dé bleu)

Pour attribuer le prix, les lecteurs devaient, en se souvenant du ressenti des enfants, répondre à cette question : Lequel de ces livres souhaiteriez-vous voir entre les mains des enfants ?

Le Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire 2004-2005 débute en septembre avec 11 départements : *le Cher, l'Eure-et-Loir, La Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Meurthe-et-Moselle, les Pyrénées-Orientales, le Haut-Rhin, la Sarthe, Paris, le Val-d'Oise et le Tarn*. Une journée de rencontre, de découverte et de sensibilisation à la poésie jeunesse est organisée à ce sujet en septembre avec Jean-Pierre Siméon, poète et directeur artistique du Printemps des Poètes pour les coordinateurs participants aux prix.

3.5. Synthèses et perspectives



3.5.1. Marcel Fresse.

Président du Département Education Formation de la Petite Enfance de l'UNAF et administrateur délégué de l'UNAF de l'association nationale Lire et faire lire, Marcel Fresse a retenu trois grands thèmes abordés lors de la journée de Bilan National.

- L'importance de l'impression d'utilité que ressentent les bénévoles en intégrant notre programme.
- Le besoin d'outils techniques et humains permettant une évaluation du dispositif puis un nouveau développement ;

Un rapport d'étape sur les groupes de travail a d'ailleurs été souhaité, afin de pouvoir informer tous les coordinateurs potentiellement intéressés, même les absents en ce jour.

- La nécessité de mettre l'accent sur la qualité de l'encadrement et de l'action des bénévoles, ainsi que sur la reconnaissance qui leur est due.

Et demain ?

Après cinq ans d'existence nous abordons un second âge de consolidation. Des défis nous attendent :

- Dépasser nos doutes quant au volume de travail, à la motivation des acteurs ou aux ressources financières...
- Réaliser les projets de diversification des structures (grâce à la vie associative locale), des financements (privés comme départementaux), et des types de lieux d'accueil.
- Veiller à ce que tous les acteurs de Lire et faire lire continuent à travailler ensemble comme ils le font depuis 1999 dans un esprit de complémentarité bien comprise et dans le souci de donner la priorité à l'intérêt de l'enfant.

3.5.2. Eric Favey.

Secrétaire National Culture et Education de la Ligue de l'Enseignement et administrateur délégué de la Ligue de l'enseignement de l'association nationale Lire et faire lire Eric Favey a quant à lui orienté sa réflexion autour de trois grands axes, afin de « fabriquer tous ensemble des réponses collectives » capables de résoudre les problèmes des divers départements.



1- Le fonctionnement :

- L'organisation :

Il faut être inventif, tout en sachant garder ce qui fonctionne bien, et ainsi trouver une forme stable de fonctionnement, résistante au développement soutenu.

N'allons pas non plus trop vite car « l'association n'est jamais une fin mais un moyen utile à l'organisation de l'action. »

La labellisation des associations départementales serait une très bonne idée afin d'être assuré de garder notre identité et de pouvoir nous regrouper autour d'une cause commune.

- Les moyens :

Deux chantiers sont à poursuivre.

L'accroissement du soutien des ministères de l'Education Nationale, de la Culture ainsi que de celui de la Jeunesse et des Sports. Le premier fut un partenaire évident pour le démarrage de l'action. Nous devons à présent élaborer une convention pluriannuelle afin de pérenniser notre collaboration. En revanche, les subventions très disparates accordées en régions par les deux seconds laissent à penser qu'une aide systématique pourrait être négociée.

Il faudra également pouvoir mieux s'organiser afin de "rentrer dans le jeu" des politiques territoriales des collectivités

2- Les évolutions futures :

Il conviendrait d'atténuer l'étiquette très scolaire attribuée généralement à *Lire et Faire Lire*. Sans se désolidariser des enjeux éducatifs, en restant fortement liés aux projets des établissements, il serait intéressant de trouver "un tiers lieu" (tel que les sites expérimentaux lancés depuis peu et qui semblent rencontrer un grand succès). Nous pourrions ainsi « percer le mystère de l'école et de la difficulté des rapports entre les enfants scolarisés et la littérature ».

Parallèlement il est tout de même nécessaire de renforcer encore un peu plus notre présence au sein de l'Education Nationale car beaucoup d'enseignants restent à convaincre. Certains nous voient (ce fut le cas pour les bibliothécaires au début), comme des concurrents, ou des supplétifs. Il reste à leur expliquer que nous travaillons aussi POUR la cause de l'école.

3- Les enjeux de fond :

Au-delà du quantitatif et du qualitatif, nous devons travailler sur les "rapports partagés enfant/œuvre et patrimoine/personne âgée". Notre programme doit aider à décloisonner, déconstruire les préjugés qui se développent actuellement en parfaite contradiction avec notre monde de circulations des individus et des idées !

Nous devons servir à "fabriquer des sensibilités, des cœurs et des émotions".

4. Lire et faire lire dans l'espace francophone

4.1. Québec

L'année 2003-2004 fut une année bien remplie pour Lire et faire lire au Québec. C'est le 18 avril 2004 à Saint-Paulin, lors du lancement des activités de la Semaine de l'action bénévole que *Lire et faire lire* a été pour la première fois présenté au public. La *Fédération des centres d'action bénévole du Québec* (FCABQ), un des membres fondateurs de *Lire et faire lire* au Québec, avait invité l'organisme à profiter de ce moment pour faire connaître aux québécoises et québécois son programme favorisant le développement du goût de la lecture et la création de liens intergénérationnels. Les 22 et 23 avril 2004, le programme était officiellement lancé à Québec et à Montréal dans le cadre de la *Journée mondiale du livre et du droit d'auteur*.

Après presque deux ans d'exploration, de travaux préparatoires et de concertation avec des organismes intéressés au programme *Lire et faire lire*, et après le dépôt d'un plan d'affaire et de développement, le 29 octobre 2003 a eu lieu l'assemblée générale de fondation de *Lire et faire lire* au Québec.

Les représentants de huit organismes étaient présents à cette assemblée ou furent adoptés les règlements généraux de la corporation et ou, également, fut élu le premier conseil d'administration de *Lire et faire lire* (Présidente : Manon Bourbeau, Directrice générale de Parents-Secours du Québec).

Une assemblée générale spéciale a également eu lieu en décembre 2003 afin d'apporter des changements aux lettres patentes.

Après avoir travaillé à la réalisation d'un plan d'affaire pour l'organisme, et suite à l'Assemblée de fondation, Annie Proulx chargée de projet fut engagée comme directrice générale de *Lire et faire lire*. En mai 2004, un nouveau poste a été créé pour assister la direction dans la réalisation des travaux. L'équipe de la permanence compte donc maintenant deux employés.

4.1.1. Comités de travail

1- Comité Projets-pilotes

Ce comité avait pour mandat de définir les balises nécessaires à la réalisation des projets pilotes et d'identifier les participants potentiels.

Durant les deux semestres de l'année scolaire 2003-2004, neuf projets pilotes ont été menés dans 13 écoles primaires de différentes régions du Québec.

Plus d'une soixantaine de bénévoles, dont la moyenne d'âge est de 62 ans, se sont inscrits et ont participé aux projets-pilotes Lire et faire lire. La majorité, soit plus de 90% se sont dits satisfaits et même très satisfaits de leur expérience.

Près de 400 enfants ont participé au programme.

2- Comité Promotion

Le comité ayant comme mandat d'élaborer des stratégies pour la promotion de l'organisme et de son programme a travaillé à la préparation du lancement officiel et pour obtenir l'appui des écrivains québécois. Près de 90 écrivains ont donné leur appui au programme. Le comité a également participé à l'élaboration des outils promotionnels.

Plusieurs outils ont été développés au cours de l'année. Tout d'abord, en ce qui concerne les outils promotionnels, et avec l'accord de la France pour l'utilisation de la charte graphique, un dépliant, une affiche, un signet, un autocollant et une pochette ont été conçus.

Également dans le but de promouvoir l'organisme, un site Internet a été réalisé et mis en ligne au printemps 2003.

D'autre part, afin de voir à la bonne marche du programme, des outils d'implantation, de gestion et de coordination du programme ont été élaborés à l'intention des divers participants au programme :

- Trousse d'information et d'adhésion à Lire et faire lire (à l'intention des associations locales);
- Procédures d'implantation, de gestion et de coordination du programme Lire et faire lire à l'intention des associations locales;
- Guide à l'intention des écoles;
- Fiche d'inscription du bénévole;
- Fiche d'inscription de l'école;
- Document d'autoformation à l'intention des bénévoles;
- Feuille de route du bénévole;
- Questionnaires d'évaluation pour les associations locales, les écoles et les bénévoles;
- Lettre aux parents;
- Vidéocassette de formation.

Tous ces outils permettront une uniformité du programme sur l'ensemble du territoire et faciliteront le suivi avec les associations locales.

3- Comité Structure

C'est ce comité qui a travaillé à l'élaboration des règlements généraux de la corporation.

4- Comité Finance

Le mandat de ce comité était d'établir les stratégies à adopter pour la recherche de financement.

Lire et faire lire a été soutenu financièrement depuis ses débuts par divers programmes de subventions du gouvernement du Québec. La toute première subvention, fut celle accordée par Emploi Québec à l'automne 2002 afin de créer un poste de chargée de projet. Ensuite, à l'hiver 2003 le Secrétariat aux aînés accordait une subvention de 25 000\$ pour la réalisation de projets pilotes. À l'hiver 2004, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Éducation décidait d'appuyer le projet en accordant des subventions respectives de 10 000\$ et 5 000\$. Puis, au printemps 2004, le Ministère de la Culture et des Communications subventionnait à son tour le programme pour un montant de 25 000\$.

D'autre part, *Lire et faire lire* a été soutenu en produits et en services. Mentionnons tout d'abord, le soutien de la Confédération des organismes familiaux du Québec pour le prêt de locaux, le soutien technique, le soutien administratif, voir même financier. La Société pour la promotion de la science et de la technologie (SPST) a également apporté un soutien en offrant gracieusement les services d'un concepteur web pour la réalisation du site Internet et d'un graphiste pour la réalisation du premier dépliant promotionnel. De plus, la SPST a supporté le coût financier de la production de ces premiers outils promotionnels.

4.1.2. Les partenariats

Afin d'assurer la santé financière du programme et de voir à sa promotion auprès des publics cibles, il est impératif de développer des partenariats avec les milieux corporatifs et gouvernementaux.

Grâce à un partenariat déjà établi par Lire et faire lire en France avec France Loisirs, nous avons pu développer un partenariat du même genre ici avec Québec Loisirs.

Plus qu'un simple partenaire financier, Québec Loisirs agit également comme promoteur du projet auprès de sa clientèle. Cette année, Québec Loisirs a assumé les frais de production des outils promotionnels avec la gracieuse participation des imprimeries Transcontinental. Des projets de promotion et de levées de fond sont actuellement en préparation avec ce partenaire pour l'année 2004-2005.

Sur le plan gouvernemental, le Secrétariat aux aînés du gouvernement du Québec a accordé une subvention qui a permis la réalisation d'une partie des projets pilotes. De plus, le Ministère de la Culture et des Communications a accordé une subvention à l'organisme pour l'aider à démarrer le programme régulier. D'ailleurs, lors du lancement officiel, la ministre de la Culture et des Communications, Lyne Beauchamp se disait impatiente de voir les retombées du programme et saluait les efforts déployés à son implantation.

Deux autres ministères ont également apporté leur soutien financier à l'organisme, soit, le Ministère de la Santé et des Services sociaux et le Ministère de l'Éducation.

Rapport Lire et faire lire Québec 2004

4.2. Monaco

Suite à une rencontre avec Alexandre Jardin, en décembre 2000, une nouvelle association de type "Loi 1901" fut créée à Monaco.

A présent, les neuf écoles primaires du territoire monégasque (soit 42 classes) bénéficient d'une séance quotidienne ! En effet, les 68 bénévoles recrutés se relayent tous les jours, en officiant chacun une fois.

Des formations leur sont proposées en partenariat avec Nice. Des conseils en matière de méthodologie, de psychologie et de techniques de lecture y sont prodigués par une conseillère pédagogique du rectorat (écrivaine également) et un professeur d'histoire-géographie pratiquant le théâtre en amateur.

Une personne référente est désignée dans chaque établissement afin d'assurer le relais de l'information et de prévoir les remplacements nécessaires.

Témoignage de Claire Calcagno, coordinatrice

4.3. Suisse

En janvier 2001, la Fondation pour l'Écrit du Salon International du Livre de Genève, avec l'appui du Secrétariat du Salon du Livre, est entrée en contacts avec les départements de l'Instruction Publique afin d'éditer une liste des écoles et enseignants potentiellement intéressés par le programme *Lire et Faire Lire*.

Une mise en place rapide a permis de développer notre action. Actuellement, les sept cantons romands fonctionnent à travers 25 écoles.

120 bénévoles, assurés, visitent les enfants alors de plus de soixante sont en attente de placements.

Les interventions se font sur le temps périscolaire comme scolaire, au rythme de une fois par semaine toutes les deux semaines.

Le financement institutionnel fut assuré de 2001 à janvier 2004 afin de lancer le programme. Un nouveau partenaire assure les quelques mois à venir mais sous peu un réel problème va se poser !

France Loisirs Suisse fait paraître régulièrement des annonces de recrutement dans ses catalogues. En parallèle, Bénévoles Services permet de toucher un maximum d'intervenants potentiels.

Un Comité de soutien d'écrivains et auteurs romans participe également.

Le Prix Chronos existe sur le même modèle qu'en France.

Témoignage de Sonia Donato, coordinatrice de la Fondation pour l'Écrit

Annexe

“ Le livre, outil intergénérationnel ”

Une table ronde sur ce thème a été organisée par Lire et faire lire à l'occasion de son 5eme bilan national le 16 juin 2004.



Geneviève Arfeux-Vaucher, Directrice de recherche à la Fondation Nationale de Gérontologie (FNG) a présenté l'historique et le mode de fonctionnement du prix Chronos auquel participe *Lire et Faire Lire*.

Lancée en 1996, cette opération avait pour but principal de sensibiliser les enfants et les jeunes à la notion de "parcours de vie". Cependant une évolution naturelle a amené la FNG à créer six catégories d'âges, allant de 4 à 97 ans !

La sélection doit aborder des thèmes tels que les relations entre les générations, la transmission du savoir, la vieillesse et la mort.

Ainsi, grâce aux livres, nous pouvons tous découvrir que "Grandir c'est vieillir, vieillir c'est grandir". Les ouvrages retenus, par le biais du texte, des illustrations et de l'imaginaire, permettent de mieux appréhender "les risques et les chances de chacune des étapes de la vie", de s'identifier à notre entourage.

Ils améliorent ainsi les relations sociales tout en positivant notre vision de la vieillesse.

“ L'autre, âgé, c'est soi en devenir ”.

Cette utilité "trans-générationnelle" amène les enfants à poser des questions très concrètes sur les transformations futures (poils, rides, boutons etc.). Ils relativisent ainsi les angoisses potentielles quant à leur propre évolution.

De plus, à travers des personnages divers (dynamiques, plaisants ou détestables...), les petits peuvent également s'apercevoir que leurs aînés recèlent des "trésors d'affectivité, de découvertes, d'apprentissages nouveaux".

Un dernier rôle peut enfin être attribué à cet outil qu'est le livre : celui de média de dialogue.

En effet, il s'avère très souvent que les adultes affichent des réticences face à certains sujets, tels que la mort, alors que les enfants se montrent tout à fait détachés de cette gravité.

Les parents sont ainsi épaulés. Dans un second temps, ils pourront analyser leur conception des tabous propres aux autres générations.

Il faut impérativement décloisonner nos visions stéréotypées des divers âges et des mentalités uniformes supposées. Le livre peut être un témoin matériel de ces passages possibles. Un ouvrage jeunesse fera sûrement le bonheur d'un adulte. Un illustré divertira tout enfant, comme toute histoire pourra émerveiller, voire instruire, n'importe quel

jeune... Chacun en retire ce qu'il veut. Et mieux encore : toutes les générations pourront en discuter, se rencontrer autour de quelques pages !

Un juré “ découvre les enfants d'aujourd'hui ”, quand un bambin affirme “ c'est pas drôle mais on veut continuer car ces livres nous apprennent la vie” .

Céline Naegelen, Coordinatrice de Lire et faire lire (Ligue de l'Enseignement du Haut-Rhin (68), participe de façon très soutenue à ce prix depuis 2001. Cette opération appartient à présent au planning annuel de 19 classes et touche donc près de 600 enfants dans son département.

Trois intérêts bien précis ont été mentionnés :

- Le lien intergénérationnel

Les ouvrages sélectionnés permettent aux enfants de découvrir certaines émotions, transmettent des valeurs et aident à dépasser le tabou que les adultes ont tendance à attribuer à des thèmes tels que la maladie ou la mort.

Les parents demandent même souvent à pouvoir se procurer le livre afin de travailler dessus en famille.

- L'apprentissage de la citoyenneté

La procédure de sélection et un véritable mode de scrutin amènent les enfants à avoir leur toute première démarche citoyenne. Ils se sentent alors pris au sérieux. Une véritable excitation règne alors et l'implication demeure jusqu'à la diffusion du résultat national.

- Le développement du goût de la lecture

La possibilité de faire des choix personnels les valorisent et les éveillent à une certaine curiosité intellectuelle.



Fanny Jolly, auteur à succès de plus de cent livres Jeunesse, nous a fait part de sa vision de "l'intergénération".

Si son outil privilégié est le rire, le cadre récurrent de ses histoires reste la famille. Ce contexte permet en effet d'avoir un vaste panel de personnages, de caractères et d'activités selon les âges.

Elle nous a également fait partager son expérience au sein d'un service de gérontologie à Moulins (Allier). Après un an de travail sur “ L'épicerie en folie ”, ouvrage à destination des enfants, ici détourné mais parfaitement exploité par toute l'équipe, des similitudes flagrantes entre les âges se

sont révélées. Ce fut de plus l'occasion d'un retour en arrière où les personnes âgées ont pu se remémorer, raconter et partager leurs souvenirs d'enfance.



Monique Sassier, Directrice générale de l'UNAF, a quant à elle axé son discours sur la problématique de la "démarche client" existant autour des livres.

Sept points clefs lui semblent primordiaux pour comprendre l'utilité des livres dans le cadre d'un programme tel que celui de *Lire et Faire Lire* :

- La découverte des générations entre elles au-delà même de la classique filiation.

Phénomène en plein développement actuellement., de plus en plus de "familles de quartiers", de "familles d'intérêts culturels" (etc.) remplacent les structures ancestrales.

- Le décloisonnement du lien social horizontal.

Certes les générations se découvrent, mais les bénévoles entre eux ont également des échanges très forts, enrichissants et rassurants qui permettent de rompre avec un isolement possible.

- Le développement personnel et culturel de l'enfant.

Etre nommé, écouté, pris en charge au sein d'un petit groupe permet aux enfants de "prendre sens".

- L'impact de l'oralité.

An cours d'une lecture à haute voix, les mots acquièrent plus de force, sont partagés et amènent à "parler de soi en parlant d'autres". L'histoire devenant tout de suite plus vivante, le partage, même implicite, d'une émotion ou d'un secret, facilite l'ouverture aux autres.

- L'utilité sociale des vieilles personnes.

"Le partage de la culture crée le sujet, qui lui-même fait la richesse de l'humanité... et cela sans limite d'âge !"

Geneviève Arfeux-Vaucher en a profité pour souligner que ce n'est pas la solitude ou l'isolement qui est le plus grave soucis des personnes âgées (contrairement à ce que nous pouvons croire). L'inactivité, l'absence de plaisir et une image de soi dévalorisée s'avèrent bien plus problématiques !

Enfin, de nouvelles structures d'échanges ont été proposées.

Pourquoi ne pas mettre à profit la proximité géographique existant déjà entre de nombreux lieux d'accueil de retraités et des crèches ?

Ce partenariat serait certes très intéressant mais " il faudrait tout de même s'assurer des possibilités d'adéquation entre les normes d'hygiène et les capacités sensorielles de chaque génération " (G. Arfeux-Vaucher).

N.B. : Par exemple, une telle opération est actuellement en préparation dans le Cher.